

Responsable d'équipe espaces verts (F/H)

Poste basé au Centre Technique Territorial de Grigny

Notre institution :

Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, composée de 1600 agents, est une Communauté d'Agglomération située sur un bassin de 358 000 habitants au 1^{er} janvier 2024, répartis sur 23 communes, sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

La Direction de l'Espace Public est en charge de l'espace public communautaire : voiries, ouvrages d'art, parkings, éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, signalétique, espaces verts et aires de jeux. Elle est composée de 4 services (2 services voirie, propreté et espaces publics, 1 service espaces verts et 1 service éclairage public), d'un Pôle Maitrise d'Ouvrage de l'Espace Public et comprend 113 agents.

Le Service Espaces verts assure la mise en œuvre de la politique communautaire en matière de gestion des espaces verts, des espaces naturels, des arbres, des aires de jeux, du cimetière intercommunal, des parcs naturels et urbains. Il est composé de 53 agents.

Au sein du service Espaces Verts, le secteur de Grigny est composé de 19 agents (un responsable de secteur, un adjoint au responsable de secteur, deux responsables d'équipe, un agent de production en serre, un chargé de travaux et 13 agents).

Vos futures missions :

Vous serez rattaché hiérarchiquement au responsable de secteur et de son adjoint et vous serez amené à :

- Assurer l'entretien des espaces verts principalement sur le territoire de Grigny, mais aussi, au besoin, des travaux de jardinage et d'entretien, sur le territoire de Centre Essonne et de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud ;
- Encadrer une équipe de jardiniers composée de 7 agents ;
- Faire appliquer à l'équipe les directives du responsable de secteur, de son adjoint, de la cheffe de service et de la direction ;
- Contribuer aux créations (massifs floraux, arbustifs, de plantes vivaces) et à l'entretien des espaces verts et naturels du territoire de Grigny, dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites ;
- Mettre en œuvre le programme d'un chantier, conformément à une commande et à des prescriptions techniques ;
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité à l'équipe ;
- Mettre en œuvre des tableaux de bord (inventaires, plan de plantation, ...) et de suivi des activités ;
- Gérer des espaces verts, que ce soit en entretien ou en création, sur un secteur géographique déterminé, en mettant en place des techniques respectueuses de l'environnement ;
- Recenser et transmettre les besoins en matériaux, matériels, fournitures et EPI pour son équipe ;
- Réaliser des demandes de devis au besoin ;
- Conduire des engins ou des véhicules mis à disposition de façon respectueuse des règles des bonnes pratiques en étant vigilant sur les dysfonctionnements du matériel utilisé.

Spécificités du poste :

Port d'équipement de sécurité et de protection individuelle, travail au bureau ou en extérieur, en isolé ou en équipe, bonne condition physique, manipulation d'engins ou d'outils professionnels.

Téléphone portable, poste informatique.

Travail hebdomadaire : 37h30 sur 5 jours (7h30 – 12h00 / 13h00 – 16h00).

Horaires aménagés du 01 juin au 31 août : 7h-14h30.

Lieu de travail : Centre Technique Territorial de Grigny.

Possibilité de participer à la viabilité hivernale, aux astreintes de sécurité et permanence des serres.

Participer aux réunions de service, de la direction.

Possibilité de participer à des interventions exceptionnelles et événementielles (intempéries, manifestations festives).

Votre profil :

Catégorie C - Filière Technique

Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Poste permanent - Temps complet

Vous êtes titulaire d'un CAPA, BEPA, BAC professionnel ou BTSA espaces verts ou travaux paysagers et du permis B,

Vous savez identifier les végétaux, piloter et diriger un projet de création d'espaces verts, ainsi qu'être innovant et force de propositions.

Vous maîtrisez les techniques d'entretien des espaces verts respectueuses de l'environnement, le fonctionnement et l'entretien des systèmes d'arrosage automatique, l'entretien des outils, engins et véhicules mis à disposition, ainsi que les outils informatiques (Word, Excel et Outlook).

Vous êtes capable de travailler en équipe et en transversalité, rendre compte de votre activité, planifier, organiser, communiquer et faire exécuter les tâches de votre équipe, ainsi que faire appliquer les règles et consignes d'hygiène et de sécurité au travail.

Vous avez le sens du service public, ainsi que le sens des responsabilités et savez faire preuve de dynamisme, d'autonomie et de rigueur.

Nos propositions :

RTT (si temps de travail supérieur à 35h) + Compte épargne temps

Rémunération statutaire + RIFSEEP

Carte Titre restaurant et/ou restauration collective

Actions sociales : Comité National d'Action Sociale + association du personnel

Participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance

Forfait mobilité durable : Aide financière à l'utilisation de moyens de transport respectueux de l'environnement

De nombreuses opportunités de carrière à saisir

Nous rejoindre c'est partager des valeurs d'innovation, d'inclusion, d'engagement, de bien vivre ensemble tout en œuvrant pour la transition sociale et écologique.

Vous bénéficierez d'un accompagnement tout au long de votre carrière.

Avançons ensemble, partageons nos talents !

Vous vous reconnaissez dans ces missions, ces valeurs et, comme nous, vous souhaitez contribuer à un service public de qualité ? **N'hésitez plus, rejoignez-nous !**

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart
Direction des Ressources Humaines
500 place des Champs Elysées - BP 62 - 91054 EVRY-COURCOURONNES
ou par email : recrutement@grandparissud.fr

Poste à pourvoir dès que possible.

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ; les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.